

Rapport annuel 2022



Tox Info Suisse est la bonne adresse pour les privés, les professionnels de la santé et les entreprises pour toute question concernant les intoxications.

Aperçu des services les plus importants :

- Permanence 24/7 au numéro d'urgence 145
- Conseil aux privés et aux professionnels de la santé au sujet des intoxications
- Conseil relatif aux poisons
(demandes théoriques, tél. 044 251 66 66)
- App Tox Info (gratis, pour iOS et Android)
- Monographies sur les antidotes et schémas de traitement
- Évaluation des risques et expertises
- Pharmacovigilance des médicaments vétérinaires
- Prévention des intoxications
- Formation continue pour les médecins spécialistes en pharmacologie et toxicologie cliniques
- Recherche et enseignement
- Conseil et services aux entreprises

Photo de couverture :

Produits d'entretien – Tox Info Suisse, Zurich

Sommaire

Éditorial	4
Activités	5
Expertise en toxicologie et consultation toujours très sollicitées	
Point chaud	6
Intoxications aux substances corrosives	
Service d'urgence et d'information	8
Numéro d'urgence 145	8
Intoxications chez l'être humain	10
Intoxications chez l'animal	14
Finances	16
Comptes annuels	
Dons	18
Remerciement aux donateurs	
Perspectives	19
Les collaborateurs demeurent la richesse principale de Tox Info Suisse	
Organismes de soutien et partenaires	20
Le travail de Tox Info Suisse bénéficie d'une large assise	
Conseil de fondation, direction, personnel	21
Les personnes témoignant de leur engagement à Tox Info Suisse	
Publications	22
Publications scientifiques	
Impressum	23

Chère lectrice, cher lecteur,

Notre service 24h/24 continue à être apprécié et sollicité par tous. Ceci se reflète par le nombre d'appels, dont la hausse a été de 2,5 % en 2022 par rapport à 2021, et par l'intérêt grandissant porté aux articles instructifs de notre site internet (www.toxinfo.ch). Les lettres de remerciement et les donations sont source de motivation pour les collaborateurs de Tox Info Suisse, car elles démontrent à quel point les consultations individuelles fournies par nos spécialistes sont précieuses dans les situations d'urgence. En outre, le sondage récent, que nous avons réalisé, témoigne de la satisfaction de plus de 700 médecins quant à notre service de consultation.

Tox Info Suisse est soutenu financièrement depuis de nombreuses années, dans le cadre d'un partenariat privé-public, par diverses organisations. En 2022, la fondation a pu acquérir de nouveaux organismes de soutien. Néanmoins, le coussin financier perd de son confort de manière inquiétante sur le moyen terme. Les activités opérationnelles sont marquées par un déficit structurel et des investissements importants sont nécessaires dans les logiciels du service de consultation. Nous remercions tous ceux qui s'engagent toujours pour le centre antipoison suisse et tous les donateurs qui s'investiront dans cette mission à l'avenir !

Les produits de nettoyage, comme ceux de la photo de couverture, sont présents dans la plupart des foyers, car le ménage se fait partout et les accidents sont donc vite arrivés. Par chance, ces accidents sont souvent sans incidence. Cependant, dans des cas rares, on observe aussi des évolutions graves. Notre point chaud vous informe sur les conséquences que peut avoir une intoxication aux produits domestiques et comment on peut éviter ces accidents.

Pour conclure sur une note plus personnelle :

Le **Dr Hans Rudolf Keller** a quitté Tox Info Suisse au 31 décembre 2022. Depuis octobre 2019, il exerçait la fonction de directeur intérimaire et il a ensuite repris la présidence du Conseil de fondation. Grâce à sa faculté d'adaptation, il est parvenu à stabiliser Tox Info Suisse lors d'une phase initiale turbulente et à mettre en œuvre une transformation digitale nécessaire. En outre, il a garanti en grande partie le financement des activités opérationnelles entre 2024 et 2028 grâce à ses efforts soutenus. Le Conseil de fondation et tous les collaborateurs du Tox le remercient de tout cœur pour son engagement exceptionnel et lui souhaitent tout de bon !

Le 1^{er} janvier 2023, **Annette Messer** a repris la présidence du Conseil de fondation et elle se réjouit, en collaboration avec tous les membres du Conseil, de sécuriser l'avenir de Tox Info Suisse, service public de haute qualité.

Annette Messer
Présidente du Conseil de fondation

Damaris Ammann
Directrice

Expertise en toxicologie et consultation toujours très sollicitées

En 2022 aussi, les tâches principales de Tox Info Suisse ont été la consultation téléphonique d'urgence en cas d'intoxication et les demandes d'ordre préventif. En outre, les vastes connaissances des toxicologues ont été mises à contribution pour de nombreux travaux divers dans le domaine public.

Consultation téléphonique jour et nuit

En 2022, le Tox a effectué 40 583 consultations (+2,5% par rapport à 2021). Près de 70% des demandes de renseignement provenaient de la population, env. 25% des professionnels de la santé et le reste des autres organismes. Les demandes de renseignement provenant de la population ont augmenté (+2,5%), les consultations fournies aux hôpitaux sont restées stables. Les demandes de renseignement des médecins praticiens ont légèrement diminué d'environ 6%. En revanche, celles des vétérinaires ont augmenté de 8%. La fréquence des appels provenant des pharmaciens a aussi subi une hausse d'environ 20%. Le site internet, dont les informations sur les intoxications sont actuelles, a été consulté 698 534 fois (+5% par rapport à 2021).

Service d'experts

Outre la consultation téléphonique d'urgence, Tox Info Suisse a établi des rapports scientifiques et des expertises documentés, ainsi que des analyses des cas observés pour les autorités et les entreprises. La direction médicale a participé aux consultations de toxicologie clinique traitées au sein de l'Hôpital universitaire de Zurich. En outre, le Tox a pris en charge l'information d'urgence pour les entreprises pharmaceutiques, surtout hors des heures de bureau. Tox Info Suisse a aussi fourni des conseils liés aux fiches de données de sécurité et s'est chargé du désaveuglement d'urgence dans le cas d'études cliniques. Le personnel expérimenté du Tox a également pris position sur diverses questions de la part des médias.

Participation au réseau des antidotes

En collaboration avec des représentants de la GSASA (Association suisse des pharmaciens de l'admini-

nistration et des hôpitaux) et la pharmacie de l'armée, le Tox a assuré l'approvisionnement des antidotes en Suisse pour le compte de la CDS (Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé). La mise à jour de la liste des antidotes et la rédaction de notices informatives et de monographies sur les antidotes ont fait partie intégrante des responsabilités du Tox.

Formation

Le Pr A. Jetter, directeur scientifique et directeur de la formation continue de Tox Info Suisse, s'est engagé dans les cours de formation en médecine à l'Université de Zurich. Le personnel académique résidant de Tox Info Suisse a régulièrement tenu des conférences destinées à la formation continue des médecins, ainsi que d'autres membres des métiers de la santé et d'associations professionnelles. En outre, les collaborateurs du Tox et de l'Institut de pharmacologie et toxicologie de l'Hôpital universitaire de Zurich ont participé toutes les semaines à une formation continue structurée.

Projets de recherche

Des projets de recherche ont été menés sous la direction du Pr A. Jetter et du Dr C. Reichert dans le cadre de l'association avec l'Université de Zurich. Les efforts principaux ont porté sur l'épidémiologie des intoxications et sur les rapports de dose à effet dans les intoxications chez l'être humain. Certains de ces travaux ont été exécutés par des doctorants et des étudiants en master. Les résultats de ces projets ont été présentés à des congrès spécialisés nationaux et internationaux. Les publications des projets accomplis figurent sur la liste des publications à la page 22 et sur le site internet de Tox Info Suisse.



pour iOS (Apple Store)



pour Android (Google Play)

Intoxications aux substances corrosives

Les intoxications aux substances corrosives sont vite arrivées. De nombreux produits domestiques contiennent des acides. Étant donné que ces acides sont généralement présents en faible concentration et ne représentent aucun danger pour les humains, les intoxications liées à ces produits ne se traduisent que par de légères irritations. Certains produits contenant des alcalins ou des acides forts peuvent provoquer de graves brûlures. Certaines demandes de renseignement typiques adressées à Tox Info Suisse sont répertoriées dans les paragraphes suivants.

Détartrants – intoxications lors de la préparation de boissons

Les intoxications aux détartrants pour machines à café et bouilloires se produisent régulièrement : les adultes s'octroient une tasse de café d'une machine contenant encore du détartrant ou une tasse de thé préparée avec l'eau d'une bouilloire mélangée à un détartrant. Ce type de mélange est utilisé pour préparer les biberons et la nourriture des bébés. Ainsi, les petits au dessous de 2 ans en sont souvent les victimes. Par exemple, les détartrants non industriels contiennent de l'acide sulfamique, de l'acide lactique ou de l'acide citrique ; on utilise aussi souvent du vinaigre comestible. Les acides dans ces détartrants n'ont pas d'effet corrosif puissant et, en cas d'accident, ils ne provoquent généralement aucun symptôme ou seuls de légers symptômes tels que des brûlures dans la bouche ou dans l'œsophage, des nausées, des vomissements ou des diarrhées.



Photo: Tox Info Suisse

Attention: l'acide maléique peut entraîner une lésion rénale grave chez les chiens.

Certains détartrants contiennent de l'acide maléique qui n'est pas dangereux pour les humains. Cependant, les chiens ayant avalé un produit contenant de l'acide maléique doivent être tout de suite traités par un vétérinaire.

Eau de Javel et acide – accidents lors des nettoyages

L'eau de Javel est utilisée pour les nettoyages et elle est aussi présente dans les produits anti-moisissure. Les produits domestiques contenant de la Javel sont peu concentrés et ne provoquent qu'une irritation lors d'une intoxication accidentelle.

Attention: Le mélange d'eau de Javel et d'acides produit du gaz de chlore pouvant provoquer une forte irritation des voies respiratoires.

Les intoxications se produisent régulièrement lorsque des produits à base de Javel sont utilisés pour le ménage avec d'autres produits contenant des acides, comme les détartrants, par exemple. Inhaler du gaz de chlore provoque une forte irritation des voies respiratoires. Ces accidents ménagers sont en général bénins, car les symptômes se manifestent très rapidement et sont très désagréables de sorte que les individus quittent les lieux sur le champ. En général, on observe une irritation passagère des voies respiratoires supérieures accompagnée de symptômes tels que : sensation de brûlure aux yeux, au nez et à la gorge, larmoiement, éternuements, toux, voix enrouée, essoufflement, nausées et vomissements. Les symptômes peuvent être plus prononcés et persister plus longtemps chez les patients ayant des maladies respiratoires pré-existantes (asthme, allergies). En cas d'exposition prolongée et/ou de concentrations élevées, des symptômes plus graves peuvent survenir (forte sensation de brûlure aux muqueuses, toux lancinante, difficultés respiratoires, douleurs thoraciques). Un œdème pulmonaire peut se former si l'exposition perdure malgré les troubles irritatifs. Ce phénomène se manifeste typiquement avec un délai de latence jusqu'à trois jours.

Il n'existe aucun traitement spécifique. Lors de cas légers, inhaler de la vapeur d'eau peut soulager. Les cas graves doivent être traités à l'hôpital. Selon la gravité des symptômes, on

07

administre des médicaments contre la toux ou de l'oxygène. On recourt à la respiration artificielle dans certains cas rares.

Brûlures graves – intoxications aux alcalins et acides forts

Par chance, les intoxications entraînant de graves brûlures sont rares. Entre 2010 et 2022, Tox Info Suisse a fourni des renseignements dans 95 cas de brûlures graves dans lesquels les évolutions médicales sont connues : 23 cas chez les enfants et 72 chez les adultes. Trois adultes ont succombé à leurs brûlures. Tous les enfants et 65 adultes avaient ingéré des substances corrosives. Les sept cas restants étaient tous des accidents professionnels dus à des expositions à la peau ou à des projections oculaires. Chez les adultes, le Tox a recensé 31 intoxications accidentelles et 41 individus ont tenté de se suicider en ingérant des substances corrosives.

Attention : Les produits suivants sont dangereux : nettoyeurs pour fours, grils, siphons et machines à traire, acide acétique fortement concentré, piles bouton et ammoniacque.

Les produits fréquemment en cause étaient les nettoyeurs pour les fours, grils et siphons, touchant aussi bien les adultes que les enfants. Chez les enfants uniquement, les produits incriminés étaient aussi des nettoyeurs pour les machines à traire, de l'acide acétique fortement concentré (80%) et des piles bouton. En revanche, seuls les adultes ont été les victimes d'intoxications à de l'ammoniacque.

Nettoyeurs pour fours, grils, siphons, machines à traire : ces produits peuvent contenir de puissants alcalins tels que de l'hydroxyde de sodium et de potassium pouvant être corrosifs déjà à partir de faibles concentrations.

Acide acétique fortement concentré (80%) : il est utilisé dans les ménages pour la mise en conserve des légumes. Le vinaigre comestible contient au maximum 14% d'acide acétique et il n'est pas corrosif.

Piles bouton : les piles bouton bloquées dans l'œsophage peuvent très rapidement provoquer des brûlures graves. Par le passage du courant, un alcalin se forme sur le pôle positif de la pile (cathode) et provoque une brûlure chimique dans un œsophage étroit. Ces accidents se produisent avant tout chez les petits qui ont avalé une grosse pile au lithium. Ces piles doivent être retirées en urgence à l'hôpital, si possible dans les deux heures après l'ingestion.

Ammoniacque : l'ammoniacque est utilisée dans le milieu de la drogue pour préparer les sels de cocaïne en base libre. Elle est souvent conservée dans des récipients à boire, ce qui peut entraîner un risque de confusion.



Photo: iStock

Prévention

- Tous les produits de nettoyage et détergents doivent être conservés hors de portée des enfants et dans leur emballage d'origine.
- Les produits de nettoyage contenant de la Javel ne doivent jamais être utilisés avec d'autres produits de nettoyage.
- Les détartrants à l'acide maléique doivent être utilisés avec prudence dans les ménages où vivent des chiens.
- Dans les ménages où vivent des petits enfants, les piles bouton doivent être conservées de telle manière à ce que ceux-ci ne puissent pas y accéder.

Numéro d'urgence 145

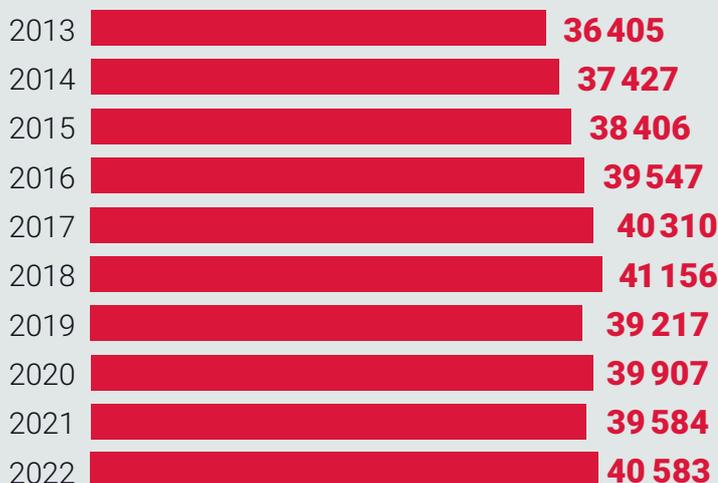
En 2022, le nombre des appels a augmenté de 2,5 % par rapport à l'année précédente. Ainsi, le seuil des 40 000 demandes de renseignement a de nouveau été dépassé, comme dans les années 2017 et 2018. Les demandes de renseignement fournies par le Tox ces dix dernières années ont subi une hausse de plus de 11 %.

La permanence téléphonique en cas d'urgence, de jour comme de nuit, pour la population en général et les médecins, constitue le service principal de Tox Info Suisse en cas d'intoxication aiguë et chronique. En outre, Tox Info Suisse répond aux questions d'ordre théorique et fournit ainsi une contribution importante à la prévention d'accidents toxiques. Tous les appels au service d'information sont enregistrés dans une base de données électronique et constituent la base du rapport annuel ainsi que des évaluations scientifiques afin de continuer à améliorer constamment la consultation. Il va sans dire que les consultations sont soumises au secret professionnel et à la protection des données.

Vue de l'ensemble des appels

Nombre de demandes de renseignement

En 2022, Tox Info Suisse a reçu 40 583 demandes de renseignement (+ 2,5 % par rapport à 2021).



Le nombre des demandes a augmenté d'un peu plus de 11 % au cours des dix dernières années.

Provenance des appels

La plupart des appels proviennent du public. Ceci reflète le grand besoin d'information de la population et la popularité de Tox Info Suisse. Les médecins ont mis nos services à contribution 8 371 fois. Les appels provenaient en grande partie des médecins hospitaliers (7 411). Les médecins praticiens ont adressé 960 demandes de renseignement à Tox Info Suisse, les services de sauvetage 1 124, les homes 425, les pharmaciens 414 et les vétérinaires 106.

Tox Info Suisse a également fourni des informations aux médias (journaux, radio, télévision) à 94 reprises. Ceci représente une hausse de 74 % par rapport à l'année d'avant. Les autres demandes de renseignement sont parvenues des entreprises et des centres toxicologiques à l'étranger ainsi que de différents types d'organisations.

Demandes théoriques et demandes suite à un incident

Les appels se répartissent entre demandes d'information théorique et appels à la suite d'un incident.

Parmi les 2 670 appels sans exposition, il s'agissait souvent de questions au sujet des médicaments et des antidotes, du degré de toxicité des plantes pour les enfants et les animaux domestiques, et des risques que comportent les produits ménagers et chimiques, les drogues, les aliments avariés ainsi que les animaux venimeux. Dans ces cas, Tox Info Suisse a principalement fourni des consultations à caractère préventif. Dans ce groupe, on trouve aussi l'information et la documentation pour les autorités, les médias, les privés et divers organismes ainsi que l'envoi de dépliants et la recommandation de spécialistes compétents.

La totalité des 37 909 renseignements à la suite d'un incident concernent 36 197 fois l'être humain, 1 712 fois l'animal. Dans quatre cas, la raison de la demande de renseignement est inconnue.

09

Provenance des appels selon les cantons et les appelants

Canton	Nombre d'habitants	Public	Médecins hospitaliers	Médecins praticiens	Pharmaciens	Vétérinaires	Divers	Total	Appels par 1000 habitants	
									Public	Médecins
AG	703 086	2 162	624	41	32	10	259	3 128	3,1	1,0
AI	16 360	46	–	2	–	–	4	52	2,8	0,1
AR	55 585	179	28	3	1	–	17	228	3,2	0,6
BE	1 047 473	3 686	1 022	117	47	21	518	5 411	3,5	1,1
BL	292 817	939	189	33	7	2	113	1 283	3,2	0,8
BS	196 036	647	374	30	21	2	86	1 160	3,3	2,1
FR	329 809	824	123	23	15	5	75	1 065	2,5	0,5
GE	509 448	1 267	339	57	61	4	213	1 941	2,5	0,8
GL	41 190	96	37	7	1	–	17	158	2,3	1,1
GR	201 376	493	230	26	11	2	49	811	2,4	1,3
JU	73 798	148	40	4	7	1	11	211	2,0	0,6
LU	420 326	1 195	301	50	8	6	166	1 726	2,8	0,8
NE	176 166	412	63	10	12	–	59	556	2,3	0,4
NW	43 894	100	21	2	–	–	6	129	2,3	0,5
OW	38 435	165	24	6	1	3	16	215	4,3	0,9
SG	519 245	1 470	410	63	19	4	184	2 150	2,8	0,9
SH	83 995	283	116	7	1	1	49	457	3,4	1,5
SO	280 245	929	193	34	5	3	97	1 261	3,3	0,8
SZ	163 689	404	95	20	5	1	48	573	2,5	0,7
TG	285 964	912	238	30	6	1	97	1 284	3,2	0,9
TI	352 181	617	266	45	15	3	42	988	1,8	0,9
UR	37 047	91	27	10	–	–	9	137	2,5	1,0
VD	822 968	2 169	358	63	57	12	220	2 879	2,6	0,5
VS	353 209	677	140	32	13	1	81	944	1,9	0,5
ZG	129 787	404	77	15	7	1	54	558	3,1	0,7
ZH	1 564 662	6 382	1 572	199	53	12	836	9 054	4,1	1,1
FL	39 308	194	13	4	2	–	14	227	4,9	0,4
étranger	–	332	489	20	6	11	88	946	–	–
inconnu	–	930	2	7	1	–	111	1 051	–	–
Total	8 778 099	28 153	7 411	960	414	106	3 539	40 583	3,2	1,0
%		69,4%	18,3%	2,4%	1,0%	0,3%	8,7%	100%	–	–

Intoxications chez l'être humain

Les enfants de moins de 5 ans sont les plus fréquemment touchés

En 2022, le Tox a fourni 36 197 consultations pour 33 865 cas recensés. Les incidents les plus fréquents concernent les enfants de moins de cinq ans (42,2%). Au total, les enfants (53,1%) ont un peu plus souvent fait l'objet d'une exposition

que les adultes (46,7%). Le sexe masculin est légèrement prédominant chez les enfants (52,0% vs 47,1%), le sexe féminin prédomine nettement chez les adultes (57,9% vs 41,6%). Cette répartition n'a guère changé par rapport aux années précédentes.

Cas avec exposition, selon l'âge et le sexe de l'être humain

	Âge	féminin	masculin	inconnu	Total			
Enfants		8 459	47,1%	9 344	52,0%	171	17 974	53,1%
Âge	< 5 ans	6 618		7 590		81	14 289	
	5 – <10 ans	784		970		7	1 761	
	10 – <16 ans	871		563		3	1 437	
	inconnu	186		221		80	487	
Adultes		9 155	57,9%	6 576	41,6%	74	15 805	46,7%
Âge	16 – <20 ans	886		411		4	1 301	
	20 – <40 ans	1 645		1 455		2	3 102	
	40 – <65 ans	1 187		1 086		1	2 274	
	65 – <80 ans	380		264		–	644	
	80+ ans	268		170		–	438	
	inconnu	4 789		3 190		67	8 046	
Âge inconnu		27	31,4%	13	15,1%	46	86	0,3%
Total		17 641	52,1%	15 933	47,0%	291	33 865	100%

11

La plupart des expositions à des substances toxiques sont accidentelles, donc involontaires, et elles touchent surtout les petits enfants.

Les expositions accidentelles l'emportent sur les intoxications intentionnelles

Les circonstances des intoxications sont les expositions accidentelles (non intentionnelles), les expositions intentionnelles et les effets médicamenteux indésirables. Les expositions accidentelles sont des intoxications à domicile (domicile

privé et jardin), professionnelles (sur le lieu de travail) et environnementales (provoquées par les activités humaines, la nourriture, l'eau potable et l'air respirable). Les expositions intentionnelles se répartissent en diverses catégories : suicides et tentatives de suicide, abus (substances) et expositions criminelles (causées par des tiers).

Circonstances des expositions toxiques chez l'être humain

Circonstances		Intoxications aiguës (Exposition ≤ 8 h)		Intoxications chroniques (Exposition > 8 h)	
accidentelles domestiques	24 486	72,3%	597	1,8%	
accidentelles professionnelles	1 145	3,4%	54	0,2%	
accidentelles environnementales	11	0,03%	3	0,01%	
autres circonstances	1 354	4,0%	62	0,2%	
Total circonstances accidentelles	26 996	79,7%	716	2,1%	
intentionnelles suicidaires	3 540	10,5%	57	0,2%	
intentionnelles abusives	707	2,1%	108	0,3%	
intentionnelles criminelles	112	0,3%	16	0,05%	
intentionnelles autres	629	1,9%	129	0,4%	
Total circonstances intentionnelles	4 988	14,7%	310	0,9%	
Total accidentelles et intentionnelles	31 984	94,4%	1 026	3,0%	
Total circonstances aiguës et chroniques			33 010	97,5%	
Effets médicamenteux indésirables			138	0,4%	
Circonstances non classables			717	2,1%	
Total			33 865	100%	

On distingue les intoxications aiguës (durée de l'exposition ≤ 8 heures) des intoxications chroniques (> 8 heures). En outre, on observe des

réactions indésirables dans le cadre d'un traitement médicamenteux.

12

Agents en cause

Les agents en cause (substances nocives) concernant les demandes reçues se répartissent en 12 groupes pour l'analyse. L'importance de ces

groupes n'a pas subi de modification fondamentale par rapport à l'année précédente. De plus amples informations sur les différents groupes d'agents sont disponibles sur www.toxinfo.ch.

Fréquence des groupes d'agents pour tous les cas d'exposition toxique chez l'être humain

Groupes d'agents/ Groupes d'âge	Adultes	Enfants	Âge non défini	Total
Médicaments	6 461	5 810	21	12 292
Produits domestiques	2 868	5 201	13	8 082
Plantes	772	2 388	7	3 167
Articles de toilette et produits cosmétiques	363	1 688	–	2 051
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	1 097	975	10	2 082
Produits techniques et industriels	1 631	402	3	2 036
Produits d'agrément, drogues et alcool	669	418	8	1 095
Champignons	432	222	1	655
Produits d'agriculture et d'horticulture	308	293	2	603
Animaux venimeux	345	113	4	462
Médicaments à usage vétérinaire	81	47	1	129
Autres agents ou agents inconnus	778	417	16	1 211
Total	15 805	17 974	86	33 865

Gravité des intoxications

Dans 8 205 cas (98 % de tous les appels des médecins), il s'agissait d'une intoxication potentielle ou manifeste. Dans ces cas, les médecins traitants ont reçu une évaluation écrite de la consultation téléphonique, accompagnée du souhait de recevoir un rapport clinique final. Dans 62,2 % de ces cas, les médecins ont fait parvenir à Tox Info Suisse un rapport sur l'évolution ultérieure. Ainsi, Tox Info Suisse a obtenu des informations médicales pertinentes au sujet des symptômes, du traitement et de l'évolution des intoxications aiguës et chroniques qui sont incorporées dans la banque de données interne et étudiées afin de continuer à améliorer constamment la consultation.

La saisie et l'évaluation des circonstances des incidents, de la causalité des symptômes et des résultats, ainsi que de la gravité des évolutions sont standardisées. Ceci permet de faire la distinction entre les évolutions sans symptôme, les cas à évolution légère, moyenne ou grave

et mortelle. Les symptômes de type léger ne nécessitent en général pas de traitement. Un traitement est par contre souvent nécessaire en présence de symptômes de gravité moyenne et obligatoire en présence de symptômes graves.

Seules les intoxications à causalité assurée ou probable ont été retenues pour le rapport annuel. Une causalité assurée signifie que l'agent incriminé a été déterminé dans l'organisme, que l'évolution dans le temps et les symptômes lui correspondent et que les symptômes ne peuvent pas s'expliquer par une autre affection ou une autre cause. Une causalité probable est définie par les mêmes critères, à l'exception de la détermination de la substance toxique.

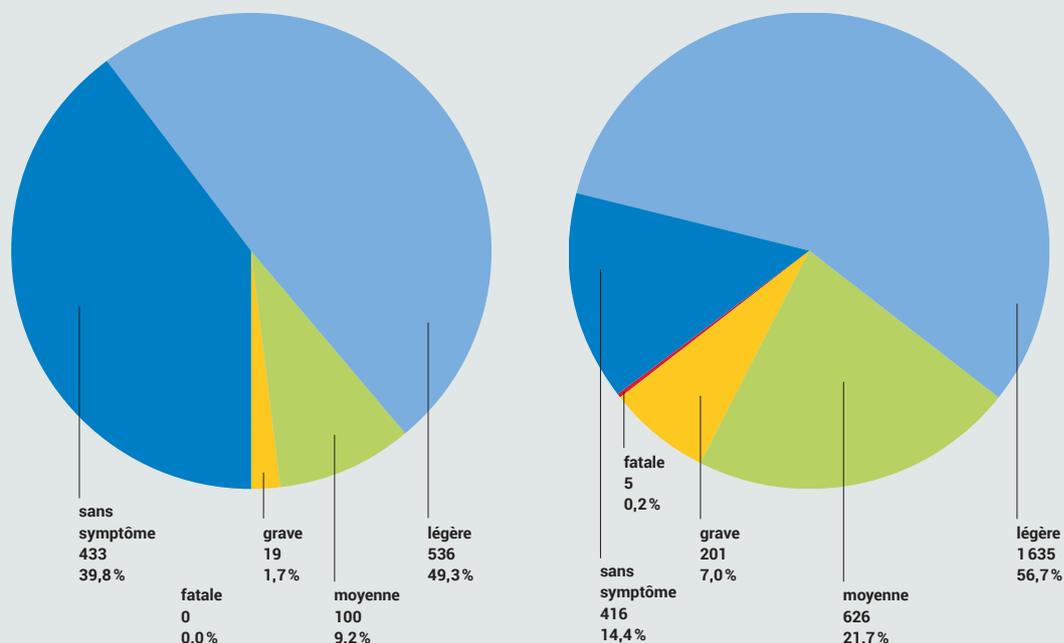
Un total de 3 971 cas (–6 % par rapport à l'année précédente) de toxicologie humaine à causalité suffisamment assurée ont pu être analysés en détail sur la base de l'évolution clinique.

13

Évolution clinique chez les enfants et les adultes

Enfants (n = 1 088)

Adultes (n = 2 883)



Parmi les 3971 rapports médicaux concernant les cas à causalité assurée ou probable, trois cinquièmes sont des mono-intoxications (un seul agent responsable). Dans deux cinquièmes des cas, on a affaire à une intoxication combinée. Pour le rapport annuel, ces cas ont été classés d'après le principal agent responsable.

Fréquence et gravité des expositions toxiques chez l'être humain, documentées par les médecins traitants, selon le principal agent responsable

Groupes d'agents	Adultes					Enfants					Total	
	O	L	M	G	F	O	L	M	G	F		
Médicaments	310	1 027	400	142	3	266	301	66	15	–	2 530	63,7%
Produits domestiques	28	136	25	6	–	69	113	10	1	–	388	9,8%
Produits techniques et industriels	27	191	34	3	2	17	26	4	1	–	305	7,7%
Produits d'agrément, drogues et alcool	11	119	90	34	–	21	24	5	1	–	305	7,7%
Champignons	7	36	29	–	–	7	9	3	–	–	91	2,3%
Plantes	11	22	15	2	–	24	14	–	1	–	89	2,2%
Articles de toilette et produits cosmétiques	8	21	1	2	–	11	24	3	–	–	70	1,8%
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	1	11	10	2	–	10	11	5	–	–	50	1,3%
Animaux venimeux	2	19	8	5	–	–	6	2	–	–	42	1,1%
Produits d'agriculture et d'horticulture	5	15	–	1	–	2	–	1	–	–	24	0,6%
Médicaments à usage vétérinaire	2	4	–	–	–	–	–	–	–	–	6	0,2%
Autres agents ou agents inconnus	4	34	14	4	–	6	8	1	–	–	71	1,8%
Total	416	1 635	626	201	5	433	536	100	19	–	3 971	100%

Gravité de l'évolution: O = sans symptôme, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, G = intoxications graves, F = intoxications fatales

Intoxications chez l'animal

Animaux concernés

1 712 consultations concernant 1 678 cas ont été fournies pour divers animaux: 1 332 chiens, 290 chats, 15 équidés (âne, chevaux), 14 bovidés (bœufs, chèvres, lamas, vaches, veaux), 12 lagomorphes (lapins, lapins nains, lièvres), 6 oiseaux (poules, autres oiseaux), 6 rongeurs (cochons d'Inde, dégus, hamsters), 2 primates et 1 poisson.

Fréquence des groupes d'agents concernant les cas d'intoxication chez les animaux

Groupes d'agents		Nombre de cas
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	427	25,4%
Plantes	321	19,1%
Médicaments	314	18,7%
Produits d'agriculture et d'horticulture	198	11,8%
Produits domestiques	163	9,7%
Médicaments à usage vétérinaire	56	3,3%
Produits techniques et industriels	41	2,4%
Produits d'agrément, drogues et alcool	28	1,7%
Articles de toilette et produits cosmétiques	23	1,4%
Animaux venimeux	23	1,4%
Champignons	19	1,1%
Autres agents ou agents inconnus	65	3,9%
Total	1 678	100 %

15

Gravité des intoxications

Comme pour les autres médecins, les médecins-vétérinaires ont été priés de faire parvenir à Tox Info Suisse une réponse au sujet de l'évolution des intoxications. Tox Info Suisse a reçu au total 46 rapports documentés concernant des intoxications chez les animaux.

Fréquence des groupes d'agents et gravité des intoxications chez les animaux selon une évaluation des rapports des médecins-vétérinaires

Groupes d'agents	Évolution					Total	
	O	L	M	G	F		
Gravité							
Médicaments	9	5	3	1	–	18	39,1%
Produits d'agriculture et d'horticulture	6	2	–	–	–	8	17,4%
Médicaments à usage vétérinaire	3	2	–	–	–	5	10,9%
Produits domestiques	4	1	–	–	–	5	10,9%
Plantes	4	–	–	–	–	4	8,7%
Aliments et boissons (excepté les champignons et l'alcool)	1	–	–	–	–	1	2,2%
Animaux venimeux	–	–	1	–	–	1	2,2%
Produits techniques et industriels	–	–	–	1	–	1	2,2%
Produits d'agrément, drogues et alcool	–	–	1	–	–	1	2,2%
Articles de toilette et produits cosmétiques	–	1	–	–	–	1	2,2%
Champignons	–	–	–	–	–	–	0,0%
Autres agents ou agents inconnus	1	–	–	–	–	1	2,2%
Total	28	11	5	2	–	46	100%

Gravité de l'évolution : O = sans symptôme, L = intoxications légères, M = intoxications moyennes, G = intoxications graves, F = intoxications fatales

Comptes annuels

Compte d'exploitation

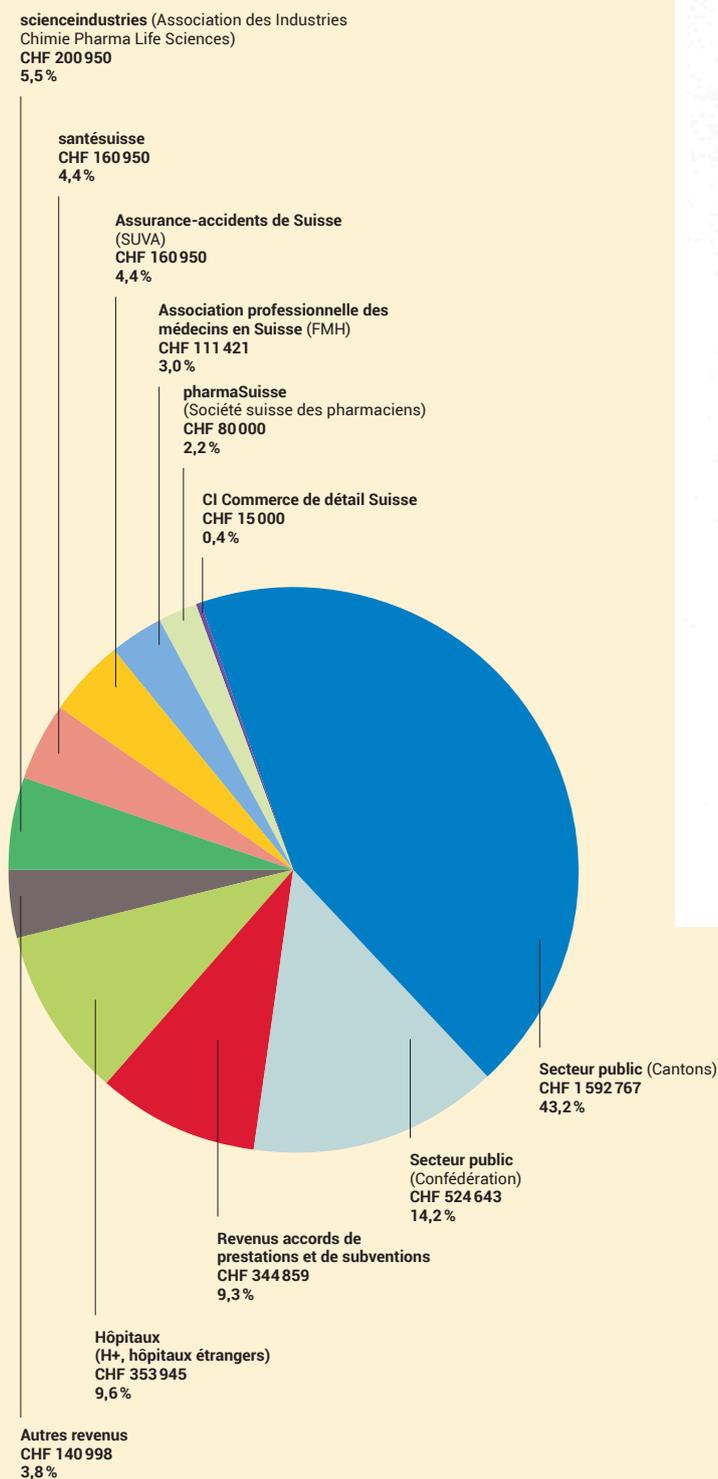
Produits	2022	2021
	CHF	CHF
Organismes de soutien	729 271	714 270
Accords de prestations et de subventions		
Confédération	524 643	522 543
Cantons	1 592 767	1 408 062
Hôpitaux (H+, étrangers)	353 945	350 263
autres	344 859	344 926
Honoraires et expertises	3 193	1 730
Dons	95 208	105 240
autres produits	42 597	47 805
Total produits	3 686 482	3 494 839
Charges		
Personnel [*]	3 298 688	2 936 671
Locaux	174 824	168 586
Informatique	339 236	310 789
Frais de bureau et coûts administratifs	61 708	81 351
Communication	15 940	17 123
Littérature spécialisée et archives	12 054	14 340
autres charges d'exploitation/ projets de stratégie	1 400	109 907
Charges totales	3 903 850	3 638 767
Résultat d'exploitation	- 217 368	- 143 928
Produits financiers	14	- 3 171
Charges financières	- 5 533	- 337
Résultat financier total	- 5 519	- 3 508
Dissolution provision garantie liquidités	-	150 000
Bénéfice/perte annuel(le)	- 222 887	2 564

Bilan au 31 décembre

Actifs	2022	2021
	CHF	CHF
Actifs circulants		
Liquidités	3 008 662	3 186 334
Créances d'exploitation	481 104	378 866
Autres créances à court terme	96	-
Actifs de régularisation	4 415	23 294
Total actifs	3 494 276	3 588 494
Passifs		
Capitaux de tiers à court terme		
Dettes d'exploitation	10 661	12 042
Autres dettes à court terme	136 748	23 206
Passifs de régularisation	221 976	205 468
	369 386	240 716
Capitaux de tiers à long terme		
Provision informatique	240 000	240 000
Provision recherche	260 000	260 000
Provision garantie liquidités	1 950 000	1 950 000
	2 450 000	2 450 000
Fonds propres		
Capital de la fondation	100 000	100 000
Réserves facultatives issues du bénéfice	300 000	300 000
Réserve capital garantie liqui- dités (organismes de soutien)	400 400	400 400
Capital lié généré	- 125 509	97 378
- Report de l'exercice précédent	97 378	94 813
- Bénéfice/perte annuel(le)	- 222 887	2 564
	674 891	897 778
Total passifs	3 494 276	3 588 494

^{*} 22,2 équivalent temps plein en 2022

Provenance des revenus



Rapport de révision



Remerciement aux donateurs

Tox Info Suisse est une fondation privée d'intérêt public à but non lucratif. Elle est en grande partie financée par des dons provenant des entreprises, des organisations et des privés. Les dons sont affectés de manière ciblée au service d'information dans les cas d'intoxication.

Dons dès CHF 1 000

Chaque don contribue à garantir une meilleure aide en cas d'intoxication!

Nous vous remercions à l'avance de votre versement sur:

PostFinance:

IBAN CH20 0900 0000 8002 6074 7

Fondation Ernst Goehner (contribution aux projets)	25 000
Jean Pierre Lorent	5 000
Association suisse des cosmétiques et des détergents	3 000
Bayer (Schweiz) AG	3 000
GABA Schweiz AG	3 000
Hans Rudolf Keller	3 000
Henkel & Cie AG	3 000
Pfizer AG	3 000
Procter & Gamble Switzerland Sàrl	3 000
Unilever Schweiz GmbH	3 000
Fondation Josef Jansen	2 000
Mundipharma Medical Company	2 000
Reckitt Benckiser (Switzerland) AG	2 000
Société des médecins du canton de Schwyz	1 500
IBSA Institut Biochimique SA	1 000
Ideal Chemic SA	1 000
Roche Pharma (Suisse) SA	1 000
RSG Europe GmbH	1 000
Zambon Switzerland Ltd	1 000

Les dons plus modestes, qui ne figurent pas sur cette page, nous réjouissent, nous aident et nous engagent tout autant.

Nous tenons à remercier ici chaleureusement tous les donateurs.

**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



Les collaborateurs demeurent la richesse principale de Tox Info Suisse

L'importance de la pérennité du centre antipoison suisse est un sujet de préoccupation constant dans ce chapitre. Le facteur « collaborateurs » ne doit donc pas être sousestimé. Les spécialistes sont le bien le plus précieux du Tox, c'est ce qu'ont clairement démontré ces dernières années. Afin que Tox Info Suisse puisse garantir, à l'avenir aussi, un service 24 h/24 de haute qualité dans les cas d'intoxication, les conditions de travail doivent s'orienter aux besoins des générations futures.

Tox Info Suisse, employeur attractif

La pandémie a démontré une nouvelle fois que du personnel qualifié et motivé est le bien le plus précieux dans le domaine des soins de santé. Le quotidien professionnel varié, la culture de travail agréable et l'atmosphère familiale contribuent à la durée moyenne très élevée de l'appartenance au Tox. Afin de préserver ceci, il est important de modifier certains paramètres : en 2022, le plan de travail a été adapté aux besoins des collaborateurs et diverses prestations accessoires ont été améliorées. Ainsi, le personnel peut, par exemple, rafraîchir ses connaissances en français et en italien par un coaching individuel. Jusqu'à présent, il n'était pas possible d'adapter les salaires aux conditions habituelles du marché. Le dévouement des collaborateurs à Tox Info Suisse reste avant tout une affaire de cœur. Ceci doit changer : ce service est primordial pour que le système de santé soit efficace et rentable et il devrait avoir la même valeur pour la Suisse.

Revalorisation des titres « spécialiste en toxicologie humaine GfKT* » et « spécialiste en toxicologie clinique GfKT* » en Suisse

Tox Info Suisse investit encore beaucoup dans la formation continue des médecins-assistant(e)s. Nous nous réjouissons lorsque de jeunes spécialistes témoignent de l'intérêt pour cette niche médicale. À la fois, nous ne pourrions pas maintenir notre service 24 h/24 sans eux. La Société Suisse de Pharmacologie et Toxicologie cliniques (SSPTC) s'est engagée afin que, maintenant, non seulement les médecins spécialisés FMH, mais aussi tous nos spécialistes,

possédant le titre spécifique au centre antipoison « spécialiste en toxicologie humaine GfKT* » et « spécialiste en toxicologie clinique GfKT* », puissent officiellement prendre des responsabilités dans la formation continue. L'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) a reconnu cet amendement en 2022. La revalorisation du titre de la GfKT* engage d'autant plus nos collaborateurs à obtenir ce titre et à garantir ainsi, en tout temps, les emplois des médecins-assistant(e)s.

Nouveau logiciel pour les services de consultation et de prestations

Le logiciel utilisé actuellement est en service depuis 2010 ; il a donc atteint la fin de son cycle de vie depuis longtemps. Les travaux préliminaires nécessaires pour une nouvelle solution informatique moderne ont été achevés en 2022. Un fournisseur de logiciels doté d'une longue expérience est en train de programmer ce nouveau système. Cette nouvelle solution reflétera l'état actuel de la technologie et de processus efficaces, ce qui facilitera la tâche des spécialistes à Tox Info Suisse de manière significative. Ce nouveau logiciel sera mis en service en 2024 et continuellement développé. Ceci est particulièrement important afin de pouvoir mettre en application de nouvelles exigences en temps voulu.

* GfKT = Société des centres antipoison et de toxicologie clinique de langue allemande.

Le travail de Tox Info Suisse bénéficie d'une large assise

Tox Info Suisse est une fondation privée. Elle a été fondée en 1966 et repose aujourd'hui sur un partenariat entre secteurs public et privé.

Fondateurs et organismes de soutien



pharmaSuisse est la Société suisse des pharmaciens, fondateur du Centre Suisse d'Information Toxicologique en 1966, aujourd'hui dénommé Tox Info Suisse.



scienceindustries est l'Association des Industries Chimie Pharma Life Sciences, cofondateur du Centre Suisse d'Information Toxicologique en 1966, aujourd'hui dénommé Tox Info Suisse.



santésuisse est l'Association faîtière de la branche de l'assurance-maladie sociale suisse.



La Suva est la plus grande assurance-accidents obligatoire en Suisse.



La FMH est l'association professionnelle des médecins en Suisse.

Partenaires



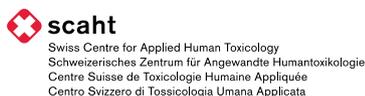
Tox Info Suisse est un institut associé à l'Université de Zurich dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.



Tox Info Suisse témoigne de son engagement auprès de la European Association of Poisons Centres and Clinical Toxicologists (www.eapcct.org).



La Société de toxicologie clinique (GfKT) est la société des centres antipoison et de toxicologie clinique de langue allemande avec laquelle Tox Info Suisse coopère étroitement.

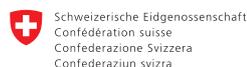


Tox Info Suisse est représenté au sein du Conseil de fondation du SCAHT.

Accords de prestations et de subventions



Le conseil fourni à la population suisse est régi par un accord de prestations conclu entre Tox Info Suisse et la CDS.



Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG

Sur mandat de la Confédération, Tox Info Suisse encourage l'information et la prévention dans les cas d'intoxication selon la loi sur les produits chimiques et ses ordonnances.



H+ est l'Association nationale des hôpitaux, cliniques et institutions de soins publics et privés.



Tox Info Suisse assure la pharmacovigilance des médicaments vétérinaires pour le compte de l'Institut suisse des produits thérapeutiques, Swissmedic.

Les personnes témoignant de leur engagement à Tox Info Suisse

Conseil de fondation

Président: Dr Hans Rudolf Keller, pharmaSuisse (jusqu'au 31.12.2022)
Présidente: Annette Messer, pharmaSuisse (dès 1.1.2023)
Vice-Président: Dr Michael Matthes, scienceindustries
Membres: Pr Michael Arand, Université de Zurich / Orlando Bitzer, H+ / Philipp Brugger, CDS / Verena Nold, santésuisse / Dr Ulrich Schaefer, pharmaSuisse / Dr méd. Jana Siroka, FMH (jusqu'au 31.12.2022) / Conseillère d'état Petra Steimen-Rickenbacher, CDS / Dr méd. Josef Widler, FMH (dès 1.1.2023) / Dr méd. Anja Zyska Cherix, Suva.
Membres d'honneur: Dr Franz Merki / Elisabeth Anderegg-Wirth

Direction

Directrice: Damaris Ammann
Cheffe de service et remplaçante de la directrice:
Dr méd. Cornelia Reichert
Cheffes de clinique: Dr méd. Colette Grandi / Dr méd. Katrin Faber / Dr méd. Katharina Hofer (jusqu'au 28.2.2022)
Directeur scientifique et de la formation continue:
Pr Dr méd. Alexander Jetter

Personnel

Natascha Anders, infirmière (jusqu'au 31.8.2022) / **Eugenia Becker**, cheffe de projet (jusqu'au 31.8.2022) / **Ute Maria Bieser**, Dr méd. (dès 1.9.2022) / **Alexandra Bloch-Teitelbaum**, dipl. pharm. / **Danièle Chanson**, assistance au management / traductrice / **Trudy Christian**, triage (jusqu'au 30.4.2022) / **Ioanna Farmakis**, technicien de surface / **Mirjam Gessler**, Dr méd. / **Andrea Gretener**, triage (1.4.2022–31.12.2022) / **Karen Gutscher**, Dr méd. / **Rose-Marie Hauser-Panagl**, assistance au management / **Teresa Hiltmann**, Dr méd. / **Cynthia Huppermans**, méd. prat. (jusqu'au 30.9.2022) / **Evelyne Jina Prüss**, Dr méd. / **Noëmi Jöhl**, méd. prat. / **Irene Jost-Lippuner**, Dr méd. / **Seraina Kägi**, Dr méd. / **Michael Killian**, méd. prat. / **Helen Klingler**, Dr méd. / **Sandra Koller-Palenzona**, Dr méd. / **Birgit Krueger**, méd. prat. / **Jacqueline Kupper**, Dr méd. vét. / **Loredana Lang**, triage / **Max Maane**, méd. prat. / **Nadine C. Martin**, Dr méd. / **Franziska Möhr-Spahr**, triage / **Corinne Nufer**, infirmière experte en soins d'urgence / **Sabrina Raggenbass**, technicienne support IT (dès 1.12.2022) / **Louka Rieser**, méd. prat. / **Fritz Rigendinger**, Dr méd. (dès 1.7.2022) / **Miriam Scheuermann**, responsable RH (dès 1.4.2022) / **Stefanie Schulte-Vels**, méd. prat. / **Joanna Stanczyk Feldges**, Dr méd. / **Jolanda Tremp**, office management / **Claudia Umbricht**, informatique / **Margot von Dechend**, Dr méd. (jusqu'au 31.8.2022) / **Anouk Zraggen**, méd. prat. / **Karin Zuber**, triage.

Étudiants en médecine: Sandra Bachmann (jusqu'au 30.4.2022), David Balsiger (jusqu'au 31.5.2022), Leandra Ehrat (jusqu'au 30.11.2022), Hanna Fischer (jusqu'au 30.9.2022), Adrian Frey, Isabella Gatti (dès 1.6.2022), Fides Georgi, Florian Hauser, Delia Hausheer (dès 1.6.2022), Lara Heer (dès 21.11.2022), Gilles Huber (dès 23.11.2022), Tobias Kälin, Lea Keller (dès 23.11.2022), Marie Lefebvre, Andreas Nadig, Miriam Stemmler (dès 1.6.2022), Yael Schollenberger (jusqu'au 31.7.2022).

Conseillers

De nombreux spécialistes des cliniques, des instituts et des autorités cantonales et fédérales font partie des conseillers honorifiques du centre. À signaler en particulier le Professeur Martin Wilks (SCAHT).

Publications scientifiques

La liste des publications scientifiques, des thèses et des travaux de master se trouve aussi sur le site internet www.toxinfo.ch.

Suicide attempts by poisoning in adolescents and young adults in Switzerland before and after the beginning of the COVID-19 pandemic [abstract].

Degradani C, Faber K.
Clin Toxicol 2022; 60 (suppl. 1): 98.

Suicide attempts by overdose of paracetamol and ibuprofen in adolescents and young adults in Switzerland before and after the beginning of the Covid-19 pandemic [abstract].

Faber K, Degrandi C.
Clin Toxicol 2022; 60 (suppl. 1): 98.

Exotic venomous snakebites in Switzerland reported to the National Poisons Information Centre over 22 years.

Fuchs J, Gessner T, Kupferschmidt H, Weiler S.
Swiss Med Wkly 2022; 152: w30117.

Possible envenomation by a sting by Pleurodeles waltl (Iberian Ribbed Newt) resulting in mild symptoms.

Fuchs J, Hvozدارa L, Weiler S.
Clin Toxicol 2022; 60: 137–39.

Characteristics of poisonings in infants up to three months of age: comparison of two ten-year time periods [abstract].

Gessler M, Hofer KE, Reichert C.
Clin Toxicol 2022; 60 (suppl. 1): 47–48.

Scombroid poisoning with sudden cardiac arrhythmia: an unusual case report [abstract].

Gessler M, Acerbis E, de Perna ML, Weiler S.
Prim Hosp Care 2022; 22 (Suppl. 12): 87–88.

Exacerbation of familial intrahepatic cholestasis in conjunction with COVID-19 vaccination.

Guri Y, Vosbeck J, Dickenmann M, Jetter A, Bernsmeier Ch.
J Hepatol 2022; 77: 872–874.

Effect of the first wave of COVID-19 on Poison Control Centre activities in 21 European countries: an EAPCCT initiative.

Hondebrink L, Zammit M, Høgberg LCG, Hermanns-Clausen M, Lonati D, Faber K.
Clin Toxicol 2022; 60: 1145–1155.

Opioid sales and opioid-related poisonings in Switzerland: A descriptive population-based time-series analysis.

Hooijman MF, Martinez-De la Torre A, Weiler S, Burden AM.
Lancet Reg Health Eur 2022; 20: 100437.

Intoxications par les champignons en 2021.

Krueger B, Zoller B.
BSM – Bull Suisse Mycol 2022; 100: 26–29.

Acute toxicity profile of oxybutynin in overdose or accidental exposure: a consecutive case series [abstract].

Martin NC, Hofer KE, Reichert C.
Clin Toxicol 2022; 60 (suppl. 1): 83–84.

Schwere Systemreaktion nach einheimischem Schlangenbiss.

Ostini A, Schneider C, Reichmuth Ph, Schiesser F, Martin NC, Weiler S, Fuchs J, Brodmann Maeder M.
Forum Méd Suisse 2022; 22(00).

Ramipril – how toxic is it? [abstract].

Prasa D, Trompelt J, Groß S, Vagt A, Heier EC, Klumb W, Stedtler U, Färber E, Reichert C, Zatloukal C, Genser D, Gollmann M.
Clin Toxicol 2022; 60 (suppl. 1): 86–87.

Intoxications en Suisse.

Tox Info Suisse – activités 2020.
Reichert C, Degrandi C, Hofer KE.
Bull Méd Suisses 2022; 103: 510–14.

L'amygdaline («vitamine B17») – ni vitamine, ni médicament oncologique.

Weiler S, Hofer KE.
Forum Méd Suisse 2022; 22: 59.

IMPRESSUM:

Éditeur: Tox Info Suisse, Zurich

Design graphique: Stutz Medien AG, Wädenswil

© 2023

L'utilisation des textes et des images, même partielle,
n'est autorisée qu'avec l'accord préalable écrit de Tox Info Suisse.



Freiestrasse 16
8032 Zurich

URGENCE 145
de l'étranger: +41 44 251 51 51

ADMINISTRATION +41 44 251 66 66

E-MAIL info@toxininfo.ch

INTERNET www.toxininfo.ch

